



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9098^e séance

Lundi 25 juillet 2022, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. de Almeida Filho	(Brésil)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Hoxha
	Chine	M. Dai Bing
	Émirats arabes unis	M. Abushahab
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. de Rivière
	Gabon	M ^{me} Ngyema Ndong
	Ghana	M. Korbieh
	Inde	M. Raguttahalli
	Irlande	M. Gallagher
	Kenya	M. Kimani
	Mexique	M. de la Fuente Ramírez
	Norvège	M ^{me} Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation en Libye

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Libye

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Libye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Martha Ama Akyaa Pobee, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Pobee.

M^{me} Pobee (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de sécurité des faits nouveaux survenus récemment en Libye.

La situation générale en Libye demeure extrêmement instable. Malgré les progrès réalisés, l'impasse constitutionnelle et politique persiste, ce qui prolonge les tensions en matière de sécurité, avec un nombre accru d'affrontements à Tripoli et dans ses alentours. La situation économique reste désastreuse. Elle est aggravée par la politisation de la National Oil Corporation. Il y a eu des manifestations de Libyens frustrés par l'absence de progrès au sujet de l'organisation des élections et la piètre qualité des services publics. En outre, la situation des droits de l'homme dans le pays reste très préoccupante.

Depuis la dernière séance d'information du Conseil de sécurité (S/PV.9078), tenue le 27 juin, des progrès ont été réalisés sur le volet constitutionnel. La Conseillère spéciale Williams a organisé une réunion de haut niveau entre le Président de la Chambre des députés et le Président du Haut Conseil d'État. Cette réunion s'est déroulée à l'ONU à Genève, du 28 au 29 juin.

Les responsables des deux chambres ont réglé d'importants points litigieux, se sont accordés sur des dispositions en suspens de la proposition de constitution de 2017 et ont accepté certaines mesures de transition qui conduiraient à la tenue d'élections nationales.

Ils ont convenu d'une législature bicamérale, ainsi que de la définition des responsabilités du Président, du Premier Ministre, du Cabinet des ministres et des administrations locales. Il y a également eu consensus sur la création de provinces selon les circonscriptions électorales existantes en Libye et sur un mécanisme de redistribution des recettes de l'État. En outre, les deux responsables ont élaboré une feuille de route, avec des échéances et une série d'étapes devant aboutir à l'organisation d'élections nationales.

Malgré ces progrès prometteurs, une question en suspens a empêché la conclusion de l'accord à Genève. Les parties ne sont pas parvenues à s'entendre sur la question des conditions d'éligibilité des candidats à la présidence.

La Conseillère spéciale Williams reste en contact avec les parties et les exhorte à trouver un terrain d'entente. Le 21 juillet, elle a assisté à une réunion des partenaires internationaux à Istanbul. Elle a réaffirmé que la seule solution durable qui permettrait à la Libye de s'engager résolument sur la voie de la paix et de la stabilité, notamment de régler la crise politique actuelle et de restaurer la légitimité des institutions libyennes, passait par la tenue d'élections nationales dès que possible. Nous appelons à nouveau les membres du Conseil de sécurité et tous les partenaires internationaux de la Libye à continuer d'user de leur influence sur les deux responsables pour qu'ils parviennent à un accord final permettant d'organiser des élections dans les meilleurs délais. Nous appelons une nouvelle fois les membres du Conseil et tous les partenaires de la Libye à continuer d'exercer leur influence sur les deux dirigeants pour qu'ils parviennent à un accord final qui permette d'organiser des élections dans les meilleurs délais.

Le 1^{er} juillet, des manifestations ont eu lieu dans toute la Libye, notamment à Tripoli, Benghazi, Beïda et Tobrouk. Le bâtiment du Parlement à Tobrouk a été pris d'assaut et endommagé. Les manifestants ont exprimé leur frustration face aux divisions politiques persistantes et à la détérioration de leurs conditions de vie. Ils ont exigé la tenue rapide d'élections et des solutions à la crise de l'électricité et à la pénurie de carburant que connaît le pays. Nous exhortons les dirigeants politiques libyens à entendre les appels de leur peuple et à faire preuve d'un leadership responsable en répondant à leurs revendications.

Les divisions politiques persistantes, y compris la crise concernant le pouvoir exécutif et les institutions souveraines, entretiennent un climat de sécurité tendu à

Tripoli et dans ses alentours. Alors que les groupes armés continuent de se positionner en faveur soit de M. Dbeibah soit de M. Bashagha, le risque d'escalade augmente. L'activité militaire s'est également intensifiée dans l'ouest du pays, notamment sur le flanc oriental de Tripoli, à Misrata et à la périphérie de Syrte. Nous sommes vivement préoccupés par les affrontements armés qui ont eu lieu à Tripoli dans la nuit du 21 juillet et par les escarmouches entre groupes armés à Misrata le 23 juillet, qui ont fait un nombre non confirmé de victimes civiles. Nous réaffirmons l'importance du maintien du cessez-le-feu en Libye et exhortons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à régler leurs différends par un dialogue pacifique. Nous rappelons également à toutes les parties les obligations qui leur incombent, en vertu du droit international humanitaire, de protéger les civils et les infrastructures civiles.

Je me félicite de la reprise des activités de la Commission militaire conjointe 5+5 et de la tenue de réunions au Caire et à Tripoli entre les commandants militaires de l'armée libyenne. Je salue leurs appels à maintenir le calme et la stabilité dans le pays, ainsi que leurs efforts pour unifier les institutions militaires. J'ai également le plaisir d'annoncer que les observateurs libyens, ainsi que les observateurs internationaux de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), ont organisé deux ateliers conjoints à Tunis en juin et juillet afin de rendre opérationnel le mécanisme de surveillance du cessez-le-feu dirigé et contrôlé par les Libyens. La composante de surveillance du cessez-le-feu de la MANUL, la Commission militaire conjointe 5+5 et les observateurs libyens prévoient de se réunir à Syrte début août pour parachever une proposition de plan de retrait des forces étrangères et des mercenaires. À cette occasion, ils ont également l'intention de mettre en place un centre d'opérations conjoint.

Nous sommes préoccupés par le désaccord actuel sur la direction de la National Oil Corporation. Le 12 juillet, M. Dbeibah a nommé Farhat Bengdara, l'ancien Gouverneur de la Banque centrale de Libye, au poste de Président de la National Oil Corporation. Il a remplacé Mustafa Sanalla, qui était à la tête de la société depuis 2015. M. Sanalla a rejeté la décision visant à le remplacer et a l'intention de porter l'affaire devant la justice libyenne. Dans le même temps, la Libye a repris ses exportations de pétrole le 19 juillet. L'interruption qui avait commencé le 16 avril a réduit de deux tiers les exportations de pétrole libyen et fait perdre 4 milliards de dollars de revenus au pays. Il est encore trop tôt pour confirmer si la production de pétrole reprendra à pleine capacité et si les changements au sein de la National

Oil Corporation auront d'autres effets sur la production et l'exportation de pétrole. Nous soulignons la nécessité pour la National Oil Corporation de rester neutre et de ne subir aucune pression liée à des intérêts politiques. Nous appelons tous les acteurs concernés à surmonter leurs divergences en vue d'assurer la pleine exploitation des gisements de pétrole du pays. Nous réaffirmons également que les ressources naturelles de la Libye appartiennent à tous les Libyens. Les revenus des exportations de pétrole doivent être distribués et utilisés équitablement pour améliorer la prestation de services. L'ONU demande à nouveau à tous les acteurs qu'ils évitent toute action qui pourrait entraîner une baisse des niveaux de production et d'exportation de pétrole à ce moment critique.

La situation des droits de l'homme en Libye reste très préoccupante. La situation économique désastreuse a eu une incidence négative sur le droit fondamental de la population à recevoir des services de base et sur l'accès à la nourriture, à l'eau, à l'assainissement, aux soins de santé et à l'éducation. En outre, la MANUL a reçu des informations selon lesquelles les établissements médicaux manquent d'oxygène pour les opérations chirurgicales et les soins intensifs et les dispensaires du pays sont confrontés à de graves difficultés en raison de coupures de courant prolongées et du manque de carburant pour les groupes électrogènes. La Mission a également reçu des informations selon lesquelles des dizaines de manifestants ayant participé aux manifestations du 1^{er} juillet auraient été arbitrairement arrêtés par des groupes armés. L'ONU souligne le droit fondamental de réunion pacifique, d'association et de liberté d'expression et appelle à la libération de toutes les personnes détenues arbitrairement. Il faut condamner l'augmentation des faits de violence contre les femmes pendant l'Eïd al-Fitr, notamment le meurtre d'au moins six femmes, dont une fille, à Benghazi, dans l'est de la Libye, ainsi qu'à Aïn Zara et dans la ville de Ghariyan, dans l'ouest du pays.

Parallèlement, l'espace civique continue de s'éroder, des restrictions arbitraires étant toujours imposées aux organisations de la société civile. Les femmes et les hommes engagés politiquement qui défendent les droits humains sont la cible de discours haineux et d'incitations à la violence, ce qui compromet leur sûreté et leur sécurité. Nous restons préoccupés par le maintien en détention de neuf membres de la société civile et travailleurs humanitaires arrêtés entre novembre 2021 et février 2022 pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression. Le 6 juillet, quatre de ces personnes détenues arbitrairement n'ont à nouveau pas été autorisées à se rendre à leur deuxième audience prévue au tribunal.

La MANUL a continué de recevoir des informations faisant état de graves allégations de torture contre des Libyens, des migrants et des demandeurs d'asile dans des lieux de détention et des prisons. La MANUL a observé une vague de discrimination, d'expulsions et d'arrestations arbitraires de migrants alors qu'ils célébraient l'Eïd al-Fitr dans les villes de Zouara, Zaouiya, Tripoli, Misrata et Sabrata, dans l'ouest de la Libye. Il est particulièrement inquiétant qu'une station de radio de Zaouiya ait diffusé un discours de haine contre les migrants, affirmant qu'ils étaient responsables de la propagation de maladies. Les autorités libyennes doivent enquêter sur toutes les allégations de torture et autres violations des droits de l'homme. Les responsables doivent être traduits en justice au niveau national ou, le cas échéant, par des mécanismes de justice internationale comme la Cour pénale internationale. Dans ce contexte, j'ai salué la récente prorogation de neuf mois de la mission indépendante d'établissement des faits sur la Libye et les conclusions formulées dans son récent rapport (A/HRC/50/63), qui comprend des recommandations sur la situation des droits de l'homme dans le pays.

Si la principale priorité de l'ONU en Libye reste de faciliter le retour au processus électoral, nous devons continuer d'appuyer et d'encourager nos homologues libyens à s'attaquer efficacement aux principaux facteurs à l'origine de l'impasse politique et économique, notamment ceux qui ont déclenché les manifestations du 1^{er} juillet. Le message des jeunes Libyens à leurs dirigeants était qu'il faut faire plus pour améliorer leurs conditions de vie et qu'il faut organiser des élections dès que possible afin qu'ils puissent choisir leurs représentants légitimes. Nous soulignons également la volonté de l'ONU d'appuyer les efforts de l'Union africaine pour organiser une conférence de réconciliation nationale. À cet égard, nous saluons la récente réunion technique qui s'est tenue à Brazzaville à l'initiative du Président Denis Sassou Nguesso, réunissant l'Union africaine et d'autres partenaires.

Nous comptons sur les membres du Conseil et sur l'ensemble de la communauté internationale pour continuer à appuyer l'ONU dans ses efforts pour favoriser une solution mutuellement acceptable, qui mettra fin à la crise persistante en Libye.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Pobee de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Pobee de son exposé d'aujourd'hui. Je tiens également à rendre hommage à Stephanie Williams pour le dévouement avec lequel elle

s'acquitte de ses fonctions et à saluer les efforts déployés par le Secrétaire général pour trouver un nouveau ou une nouvelle représentant(e) spécial(e).

Je voudrais formuler quatre observations.

Premièrement, le Royaume-Uni est préoccupé par les violences récentes à Tripoli et à Misrata. La préservation de la paix a été un de nos succès de ces deux dernières années. Nous avons besoin d'une désescalade pour qu'une paix relative se maintienne. Ces événements, qui s'ajoutent aux manifestations qui ont eu lieu au début du mois, montrent qu'il est urgent d'engager un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Libyens. Les parties libyennes doivent faire des compromis et se mettre d'accord sur la voie à suivre pour organiser des élections législatives et présidentielle.

Deuxièmement, nous demandons instamment aux acteurs libyens de s'abstenir de politiser les institutions de l'État, y compris la National Oil Corporation. La population libyenne a besoin d'une reprise complète de la production de pétrole et d'une distribution équitable de la richesse pétrolière de l'État. Toutefois, cela ne doit pas se faire au détriment de l'intégrité et de l'indépendance de la National Oil Corporation, ni mettre en péril les progrès réalisés par la Libye sur la voie de la stabilité, de la souveraineté et de l'unité nationale.

Troisièmement, comme l'a dit M^{me} Pobee, il est impératif que les autorités respectent et protègent les droits de l'homme partout en Libye. Le Royaume-Uni reste très préoccupé par les violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits recensées dans le dernier rapport d'activité de la mission indépendante d'établissement des faits sur la Libye, ainsi que par les récentes mesures de répression prises contre la société civile. Les autorités libyennes doivent mettre en place des mécanismes qui donnent des résultats, préservent les droits de l'homme et permettent à la société civile de s'épanouir en tant qu'élément essentiel de l'application du principe de responsabilité.

Quatrièmement, le Royaume-Uni se félicite que l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée ait intercepté un navire transportant des véhicules militaires destinés à la Libye, et souligne qu'il incombe à tous les États Membres de respecter pleinement l'embargo sur les armes imposé par l'ONU à la Libye.

Pour terminer, le Royaume-Uni réaffirme sa volonté de travailler avec la Libye et avec tous les partenaires internationaux pour trouver un moyen constructif d'aller de l'avant, sur place en Libye comme au sein du Conseil de sécurité.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Martha Pobee, de son exposé d'aujourd'hui. Je salue également la participation du Représentant permanent de la Libye à la présente séance.

Nous suivons de près l'évolution de la situation en Libye. Les récentes manifestations et les désaccords politiques persistants sont un sujet de préoccupation. Nous nous félicitons des progrès accomplis lors de la rencontre entre le Président de la Chambre des députés et le Chef du Haut Conseil d'État, organisée à Genève, le mois dernier. Il est impératif que les parties concernées règlent pacifiquement toutes les questions politiques en suspens, en gardant les intérêts supérieurs du peuple libyen à l'esprit. Nous espérons que toutes les parties travailleront ensemble pour maintenir la paix et la stabilité en Libye. À cet égard, nous prenons également acte des rencontres organisées entre les chefs militaires à Tripoli la semaine dernière.

Pour l'heure, la priorité pour la Libye, c'est d'organiser au plus tôt des élections présidentielle et législatives libres, régulières, ouvertes à tous et crédibles. Nous espérons que les parties libyennes parviendront rapidement à un consensus sur la base constitutionnelle nécessaire à la tenue des élections. Les informations faisant état d'affrontements et de groupes armés qui restent mobilisés et poursuivent leurs activités sont un signe inquiétant. Il existe un risque réel de perdre la dynamique créée sur le terrain par la signature de l'accord de cessez-le-feu.

Nous restons préoccupés par la recrudescence des activités terroristes en Libye et réaffirmons que les groupes terroristes et les entités affiliées ne doivent pas être autorisés à opérer sans entrave dans le pays. Cette menace aura inévitablement des effets en cascade sur la région du Sahel. Par conséquent, il importe que la communauté internationale s'y intéresse maintenant, à titre prioritaire, et la tue dans l'œuf afin d'éviter les conséquences collatérales du terrorisme en Afrique.

On ne soulignera jamais assez la nécessité cruciale du retrait total et complet des forces étrangères et des mercenaires. Nous ne voyons pas encore de signes de progrès tangibles à cet égard. La présence persistante de forces étrangères et de mercenaires est préjudiciable à la paix et à la stabilité du pays et de la région. À cet égard, nous faisons part de notre vive inquiétude face aux violations répétées de l'embargo sur les armes en Libye. Dans son récent rapport, le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution

1970 (2011) concernant la Libye a indiqué de manière catégorique que

« le restant de la formation fournie par la Turquie aux Forces affiliées au Gouvernement d'unité nationale est de nature militaire ou maritime et constitue donc une violation du paragraphe 9 de la résolution 1970 (2011) » (*S/2022/427, par. 77*).

En outre, dans le même rapport, le Groupe d'experts a également

« noté la présence persistante de combattants syriens appuyés par la Turquie dans les camps militaires affiliés au Gouvernement d'unité nationale à Tripoli » (*ibid., par. 30*).

Nous réaffirmons que la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye doivent être préservées. Le processus politique doit être entièrement dirigé et contrôlé par les Libyens, à l'abri de toute ingérence extérieure.

Pour terminer, je voudrais souligner que l'Inde entretient depuis toujours des liens bilatéraux étroits et mutuellement avantageux avec le peuple libyen et reste déterminée à appuyer la Libye et son peuple dans leurs efforts pour instaurer une paix et une stabilité durables dans le pays.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et le Kenya.

Nous remercions la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Martha Pobee, de son exposé, et saluons la participation de l'Ambassadeur Taher Elsonni, Représentant permanent de la Libye, à la présente séance.

Nous saluons les efforts précieux que continue de déployer la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la Libye, M^{me} Stephanie Williams, pour faire progresser le dialogue entre la commission conjointe de la Chambre des députés et le Haut Conseil d'État.

Nous prenons acte des progrès accomplis durant les consultations sur le volet constitutionnel de la question libyenne, qui se sont tenues les 28 et 29 juin derniers à Genève, sous les auspices de l'ONU. Nous réaffirmons qu'un dialogue dirigé et contrôlé par les Libyens est la seule option possible pour trouver une solution durable à la crise. À cette fin, les trois membres africains du Conseil de sécurité félicitent les représentants des deux chambres des efforts qu'ils déploient pour parvenir à un consensus et les exhortent à faire fond sur ce qu'ils ont réalisé.

Par ailleurs, nous nous félicitons de la rencontre entre le général Mohamed Al-Haddad et le général Abdel-Razek Al-Nadori, qui s'appuie sur les travaux de la Commission militaire conjointe 5+5, ainsi que sur les engagements pris par les parties pour garantir le maintien du cessez-le-feu. Il est essentiel que les représentants des deux parties continuent de travailler à la formation d'une structure unifiée pour l'armée et se mettent d'accord sur la nomination d'un seul commandant en chef.

Nous saluons la volonté du Chef du Haut Conseil d'État et du Chef adjoint du Conseil de la présidence de réexaminer l'initiative de la feuille de route pour la tenue d'élections législatives et présidentielle, ce qui leur permettra de trouver les moyens de régler leurs différends et d'avancer sur le volet constitutionnel.

Nous suivons de près les réunions tenues par la Haute Commission électorale nationale de Libye pour discuter de l'élaboration du système d'inscription sur les listes électorales et des moyens de l'améliorer pour la prochaine période électorale. Il importe qu'un accord sur les lois électorales soit trouvé le plus rapidement possible afin de permettre la tenue de ces élections très attendues.

Ces événements récents ont démontré que les Libyens pouvaient dépasser leurs divergences politiques et œuvrer ensemble à l'instauration de la paix et de la sécurité. Nous devons nous employer à faire en sorte que ces processus soient inclusifs, contrôlés par les acteurs nationaux et libres de toute ingérence extérieure.

Néanmoins, nous appelons les institutions et autorités libyennes compétentes à mettre en œuvre des mesures de confiance afin de créer un environnement propice à la tenue d'élections présidentielle et législatives réussies, notamment en garantissant la participation pleine, égale, effective et véritable des femmes, ainsi que l'implication de représentants de la jeunesse et de la société civile à toutes les activités et décisions liées à la démocratie.

C'est pour cette raison que la détermination de l'Union africaine à soutenir un processus de réconciliation nationale inclusif et global est si importante. Nous exhortons tous les membres du Conseil de sécurité à incorporer cette initiative au mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), conformément à la résolution 2510 (2020) qui en prévoit la mise en œuvre.

Nous prenons note avec préoccupation des récents affrontements entre groupes armés à Tripoli, qui ont fait des victimes civiles. Nous exhortons les dirigeants et le peuple libyens à faire preuve de retenue, à renoncer à la violence et à s'efforcer de régler leurs différends par des moyens pacifiques.

La présence continue de combattants et de mercenaires étrangers en Libye est de nature à aggraver l'insécurité. Toutes les parties responsables doivent donc appuyer l'initiative de la Commission militaire conjointe 5+5 visant à mettre en place des dispositions et un plan d'action national dans l'optique de leur retrait. Ce retrait requiert une surveillance et une coordination étroites pour garantir que ces individus participeront à des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration dans leurs pays d'origine. Il faut prendre toutes les précautions nécessaires pour veiller à ce que ce processus ne crée pas un environnement propice au recrutement par des groupes terroristes. Il est donc impératif d'établir une coordination étroite avec les pays voisins, en liaison avec les mécanismes régionaux et sous-régionaux pertinents.

Nous redisons notre profonde préoccupation face à la souffrance de milliers de migrants et de réfugiés en Libye. La poursuite des opérations d'interception et de renvoi dans les ports libyens des migrants qui traversent la Méditerranée en quête d'une vie meilleure en Europe n'est pas une solution durable, pas plus d'ailleurs que l'utilisation de ressources pour détenir ces migrants dans des conditions inhumaines en Libye.

Nous condamnons les traitements inhumains infligés aux migrants sur terre et en mer et nous exigeons que les parties concernées mettent fin à ces violations de leurs droits fondamentaux et respectent leurs engagements en vertu du droit international humanitaire. Nous condamnons également la fourniture de ressources et d'informations ciblées qui facilitent ces pratiques. Les parties concernées doivent se conformer aux lois et normes internationales pertinentes qui régissent les migrations et le traitement des réfugiés. Elles doivent également coopérer avec la communauté internationale pour réfléchir à des moyens viables de lutter contre les causes profondes des migrations.

La MANUL doit être bien structurée et dirigée efficacement pour permettre au Conseil de fournir un appui adéquat à la Libye. Nous renouvelons donc la ferme recommandation de l'Afrique en faveur de la nomination, dans les plus brefs délais, d'une candidate ou d'un candidat africain au poste de Représentant spécial du Secrétaire général.

Nous attendons également avec intérêt le renouvellement de fond du mandat de la MANUL afin de préserver les acquis obtenus à ce jour, de signaler l'appui du Conseil de sécurité et d'ouvrir la voie à l'application des améliorations envisagées au titre du mandat. Le peuple libyen

mérite une mission qui soit en mesure de faciliter et d'appuyer le dialogue nécessaire, plutôt qu'une mission qui soit l'otage de considérations géopolitiques.

Enfin, nous demandons instamment que toute mesure relative aux avoirs libyens gelés soit prise en consultation avec les autorités libyennes pour veiller à ce que ces avoirs soient préservés jusqu'à ce qu'ils soient mis à la disposition du peuple libyen et utilisés à son profit.

Pour terminer, nous réaffirmons notre attachement à un processus de paix véritablement dirigé et contrôlé par les Libyens, ainsi que notre respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Libye.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale, Martha Pobe, de son exposé et je salue la présence du Représentant permanent de la Libye.

Le Mexique est préoccupé par la détérioration des conditions de sécurité en Libye. L'intensification des affrontements entre les milices à Tripoli représente un grave risque pour la population civile et entrave les efforts visant à stabiliser le pays.

En l'absence de perspectives claires concernant l'avenir du processus politique, le mécontentement populaire exprimé dans la rue au cours du mois écoulé risque de s'amplifier. Nous estimons que le peuple libyen a exprimé clairement sa volonté d'élire un gouvernement apte à répondre aux besoins véritables de la population. Il incombe à présent à ceux qui détiennent le pouvoir d'écouter ce message et de relancer au plus vite les préparatifs d'élections libres, crédibles et inclusives.

De son côté, le Conseil de sécurité doit prendre en compte les enseignements que nous avons retenus des dernières initiatives pour faciliter le dialogue entre les acteurs politiques libyens. Faute d'un appui unanime de la part du Conseil de sécurité, les efforts que dirige le Secrétaire général sur le terrain auront un effet limité. Nous devons œuvrer de concert pour avancer face à cette dynamique complexe qui accable la Libye. Nous savons bien que la reprise des hostilités aurait de très graves répercussions dans toute la région.

Il est clairement ressorti, au cours des derniers mois, que certains acteurs politiques libyens ne tiennent pas véritablement à voir leur pays progresser sur la voie de la paix. En cette période critique pour l'avenir de la Libye, la communauté internationale doit appliquer strictement les décisions du Conseil de sécurité. Ce dernier doit utiliser les outils dont il dispose pour que les acteurs qui font obstacle au processus politique ne continuent pas d'agir dans l'impunité.

Nous sommes préoccupés par les informations récentes selon lesquelles du matériel militaire aurait été envoyé en Libye, en violation des résolutions du Conseil. Nous appelons tous les États à coopérer avec l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée, opération IRINI, afin d'éviter que les armes continuent d'alimenter la violence en Libye. Nous appelons également à inspecter toutes les embarcations soupçonnées d'acheminer du matériel militaire en direction de ce pays. Nous rappelons que tout État ou toute organisation régionale peut s'appuyer sur l'autorisation dont bénéficie cette opération européenne pour veiller au respect de l'embargo sur les armes.

D'autre part, le Mexique accueille avec satisfaction la récente rencontre entre les généraux El-Haddad et Nadouri à Tripoli. Nous appelons les parties à continuer d'œuvrer à l'unification des forces de sécurité et à l'application intégrale du cessez-le-feu, dans le cadre du travail qu'effectue la Commission militaire conjointe 5+5. Mon pays réaffirme qu'il importe de procéder au plus vite au retrait coordonné des combattants étrangers et des mercenaires.

Enfin, nous exhortons les autorités à respecter les obligations que leur fait le droit international des droits de l'homme. Les informations récentes qui font état de détentions arbitraires et de la disparition de manifestants doivent faire l'objet d'enquêtes et, si leur véracité est confirmée, les auteurs de ces faits devront être sanctionnés. La justice et l'état de droit sont les meilleurs moyens de rompre le cycle de violence et de jeter les bases d'une véritable réconciliation nationale en Libye.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Pobe, de son exposé. Nous saluons les informations selon lesquelles les délégations de la Chambre des députés et du Haut Conseil d'État auraient accompli au Caire et à Genève des progrès considérables en vue de parvenir à un accord sur le cadre constitutionnel pour les élections, et nous félicitons la Conseillère spéciale, Stephanie Williams, du rôle qu'elle a joué pour faciliter ces progrès.

Il est regrettable que le Président de la Chambre des députés, Aqilah Salah, et le Président du Haut Conseil d'État, Khaled al-Mishri, n'aient pas pu se mettre d'accord sur les conditions d'éligibilité des candidats à l'élection présidentielle. Nous les exhortons à maintenir le dialogue et à redoubler d'efforts pour parvenir à un accord sur les questions en suspens. Ces questions sont les mêmes que celles qui ont fait échouer les élections au mois de décembre.

Il est grand temps que les dirigeants libyens mettent de côté leurs intérêts personnels et adoptent une stratégie qui débouche sur des élections libres et régulières, conformément à la feuille de route établie par le Forum de dialogue politique interlibyen. Les retards ne rendent pas service au peuple libyen, qui exige de pouvoir choisir en toute légitimité les dirigeants qui assureront une gouvernance transparente.

Les retards sont aussi dangereux, dans la mesure où ils ouvrent la voie à des manœuvres politiques et à des erreurs de calcul susceptibles d'exacerber les tensions et de provoquer des violences. Les troubles qui entourent le secteur pétrolier libyen en sont un exemple. L'utilisation des recettes provenant des hydrocarbures pour acheter le soutien de milices et de mercenaires étrangers accroît la présence armée dans les villes et a un effet déstabilisateur. La mise à l'arrêt de la production pétrolière libyenne pour des raisons politiques prive le peuple libyen des recettes tirées des ressources naturelles du pays.

La perspective d'une reprise de la production pétrolière sera accueillie favorablement par les Libyens et la communauté internationale. La communauté internationale doit cependant veiller à ce que la production reprenne réellement, et à ce moment-là, nous devons nous assurer que l'intégrité de la National Oil Corporation en tant qu'institution apolitique est préservée et que les recettes sont gérées de manière transparente et responsable.

Ces évolutions interviennent au moment où la réunification de la Banque centrale de Libye connaît un revers regrettable. Bien que nous nous félicitons de la récente initiative de la Banque centrale de publier des relevés mensuels plus détaillés, ce qui devrait réduire la méfiance entre les factions au pouvoir et renforcer la confiance du public dans la Banque, nous sommes préoccupés par le fait que les démarches entreprises en vue de la réunification sont au point mort, alors que des informations font état de la volonté de la branche de l'est du pays d'imprimer de la monnaie à l'étranger.

Les démonstrations de force des milices et les violences sporadiques en découlant, qui s'inscrivent dans le cadre de manœuvres politiques, sont également très inquiétantes. Nous exhortons toutes les parties à s'abstenir de toute action unilatérale susceptible d'entraîner des violences. Nous nous félicitons de la prorogation par le Conseil des droits de l'homme du mandat de la mission indépendante d'établissement des faits sur la Libye, qui constitue une étape importante pour continuer de recueillir des éléments de preuve sur les violations des droits humains et les atteintes à ces

droits, afin de favoriser la justice transitionnelle et un règlement plus durable du conflit.

Le meilleur moyen de réduire le risque de violence généralisée est la démobilisation des milices et le retrait immédiat de toutes les forces étrangères et de tous les combattants étrangers et mercenaires. Je pense notamment au groupe russe Wagner, qui opère à la fois en Libye et dans le reste de l'Afrique, à laquelle il accède depuis ses bases situées dans l'est et le sud de la Libye.

Le rôle joué par l'ONU pour aider la Libye à relever ses défis politiques, économiques et de sécurité est essentiel. Le moment est venu pour le Conseil de confier à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) un mandat clair et complet d'un an, de sorte que la Mission puisse œuvrer en toute confiance au règlement des nombreux problèmes rencontrés par la Libye. Nous appelons tous les membres à participer de manière constructive aux négociations en vue de définir un mandat complet et à voter pour l'adoption d'une résolution qui reflète les vues de la grande majorité des membres du Conseil de sécurité.

Les membres du Conseil collaborent avec le Secrétaire général afin de procéder à la nomination d'un candidat ou d'une candidate au poste de représentant spécial. Le refus d'accorder un mandat de fond d'une durée de 12 mois tant que le Représentant spécial ou la Représentante spéciale du Secrétaire général n'est pas en fonction ne fera qu'entraver l'action de la MANUL à un moment critique, où un leadership efficace pourrait contribuer à sceller un accord sur la tenue des élections. Si nous acceptons cette situation, nous autorisons les membres du Conseil à prendre en otage le renouvellement du mandat dans le but d'atteindre des objectifs politiques. Ce serait un dangereux précédent, que nous avons vu se produire dans d'autres dossiers ces dernières semaines. Nous demandons à tous les membres du Conseil d'adopter une approche plus constructive afin de donner à la MANUL les ressources et les orientations politiques dont elle a besoin pour réussir.

M. de Rivière (France) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale pour son exposé.

La France souhaite le règlement rapide de la crise du pouvoir exécutif en Libye. Le statu quo n'est pas durable. Il est porteur de risques pour la stabilité du pays. Les tensions entre milices, qui s'accroissent en Tripolitaine, en témoignent. Il faut résoudre cette crise et parvenir à un gouvernement unifié, capable de mener le processus électoral sur l'ensemble du territoire.

Il y a urgence aussi à remettre la Libye sur la voie des élections. La France soutient les efforts de l'ONU en vue de parvenir à un accord des deux chambres sur une base constitutionnelle, afin de permettre la tenue des élections présidentielle et parlementaires dans les meilleurs délais. Elle appelle les acteurs libyens à finaliser rapidement un accord, notamment sur les critères d'éligibilité.

L'embargo sur les armes doit enfin être respecté. L'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée permet d'y veiller concrètement, ainsi que l'a encore récemment montré une action contre un navire ayant enfreint cet embargo.

La France demande la pleine mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu. Cela passe par le retrait de toutes les forces étrangères et des mercenaires dans les meilleurs délais, conformément au plan d'action libyen, ainsi que par la mise en place d'un processus de démobilisation, désarmement et réintégration, en lien avec les pays de la région.

Nous saluons la rencontre à Tripoli entre les généraux Haddad et Nadhoury dans le cadre des travaux de la Commission militaire conjointe 5+5. C'est une étape supplémentaire vers la réunification des institutions militaires et sécuritaires libyennes, qui témoigne d'un engagement fort pour la stabilisation du pays et la souveraineté de la Libye.

La France salue la réouverture des terminaux pétroliers. La reprise de la production et de l'exportation est une étape importante. La France continuera d'apporter son soutien à une redistribution équitable et transparente des revenus au profit de la population dans son ensemble. Elle salue le renouvellement du mandat de la mission indépendante d'établissement des faits sur la Libye, essentiel pour lutter contre l'impunité. Celle-ci incombe d'abord aux autorités libyennes, qui doivent mettre en place des institutions judiciaires indépendantes et fortes. La France appelle les parties libyennes à coopérer pleinement avec la Cour pénale internationale, conformément à la résolution 1970 (2011).

Enfin, à l'approche de l'échéance du mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, la France appelle à un renouvellement substantiel de son mandat afin de tenir compte des évolutions de la situation depuis un an. Elle salue l'action de la Conseillère spéciale et réitère son appel à la nomination sans plus attendre d'un représentant spécial afin d'éviter une vacance à la tête de la médiation de l'ONU.

M. Gallagher (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie l'intervenante du jour, la Sous-Secrétaire

générale Pöbe. Je tiens également à saluer la présence parmi nous aujourd'hui du Représentant permanent de la Libye.

L'Irlande est gravement préoccupée par les violences survenues la semaine dernière à Tripoli et à Misrata, qui ont fait des victimes civiles. Nous exprimons nos plus sincères condoléances aux familles des victimes. Ces événements montrent à quel point les conditions de sécurité sont devenues précaires en Libye. Nous appelons tous les acteurs à s'abstenir totalement de toute action de nature à provoquer une escalade et à préserver la fragile stabilité en place depuis l'accord de cessez-le-feu conclu en octobre 2020.

Nous saluons les efforts exemplaires déployés par la Commission militaire conjointe 5+5 sur un certain nombre de questions de sécurité essentielles, et nous nous félicitons de la récente réunion tenue avec les responsables militaires.

Le fait que la semaine dernière, l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée, opération IRINI, a saisi un navire qui violait probablement l'embargo sur les armes décrété par l'ONU montre une fois de plus le rôle crucial que joue cette opération dans la mise en œuvre de l'embargo.

L'Irlande espère voir un renouvellement de fond du mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) cette semaine. La Conseillère spéciale Williams a accompli un travail louable en négociant un accord entre les parties sur de nombreuses questions sensibles. Cependant, les événements de la semaine dernière montrent l'importance d'une MANUL dotée d'un mandat complet et d'une direction consensuelle et opérationnelle. Nous demandons au Conseil de sécurité de faire preuve de souplesse pour faciliter la nomination, dans les meilleurs délais, d'un nouveau représentant spécial ou d'une nouvelle représentante spéciale.

Le mois dernier, les Présidents de la Chambre des députés et du Haut Conseil d'État se sont réunis à Genève sous les auspices de l'ONU pour examiner les dispositions en suspens de la Constitution de 2017. Si, comme nous l'avons entendu, les deux parties ont fait des progrès en faisant fond sur les pourparlers de la Commission militaire conjointe 5+5 tenus au Caire, il est très décevant qu'elles n'aient pas réussi à surmonter les divergences restantes pour convenir d'une base constitutionnelle pour les élections. Nous demandons instamment à tous les acteurs libyens d'intensifier le dialogue afin de résoudre les questions en suspens et d'obtenir des résultats dans l'intérêt du peuple libyen.

Les conclusions du troisième rapport de la mission indépendante d'établissement des faits sur la Libye sont inquiétantes. Nous sommes particulièrement alarmés par les incidents de violence sexuelle et fondée sur le genre, notamment contre des migrants. Nous appelons les autorités à remédier à l'incapacité des cadres juridiques nationaux de protéger les personnes rescapées, à augmenter le nombre de structures de soutien et à les améliorer.

Les Libyennes se heurtent à des obstacles redoutables qui les empêchent de participer véritablement à la transition politique de leur pays. Même l'utilisation du terme « féministe » est devenue un motif d'enquête et d'arrestation. C'est avec tristesse que nous avons commémoré, la semaine dernière, le troisième anniversaire de l'enlèvement et de la disparition forcée de Siham Sergewa. Nous demandons des comptes sur sa disparition et condamnons tous les actes qui tentent de faire taire les voix des femmes.

Les travaux de la mission indépendante d'établissement des faits sur la Libye, ainsi que la nouvelle enquête de la Cour pénale internationale, sont un pas important vers l'application du principe de responsabilité et l'octroi de réparations. C'est crucial pour la quête de la paix, de la justice et de la réconciliation. Nous nous félicitons que le Conseil des droits de l'homme ait renouvelé par consensus le mandat de la mission au début du mois.

Un espace civique libre et sûr est indispensable au maintien et à l'évolution de la démocratie. Les manifestations récentes de Libyens, pour beaucoup dirigées par des jeunes, doivent servir d'avertissement aux dirigeants libyens pour qu'ils accordent la priorité aux besoins et aux aspirations de leur peuple. Il va sans dire que les manifestations doivent rester pacifiques et que les forces de sécurité doivent faire preuve d'un maximum de retenue et agir conformément aux obligations qui leur incombent en matière de droits de l'homme. Nous insistons par ailleurs sur l'importance d'une gestion équitable et transparente, à l'abri de toute ingérence politique, des ressources et du patrimoine public de la Libye.

Pour terminer, un processus dirigé et contrôlé par les Libyens, facilité par l'ONU, établissant une base constitutionnelle qui permette l'organisation d'élections nationales libres, régulières et inclusives, est le seul moyen de sortir de l'impasse politique actuelle. Les Libyens méritent un avenir sûr et prospère. Il est grand temps qu'ils l'obtiennent.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobee de son exposé.

Nous saluons la présence du Représentant permanent de la Libye à la séance d'aujourd'hui.

Nous continuons d'apporter notre plein appui à l'ONU et à la Conseillère spéciale Williams. Les efforts déployés par la Conseillère spéciale pour faciliter les négociations autour d'un cadre constitutionnel pour les élections sont cruciaux.

Les faits survenus récemment en Libye sont extrêmement préoccupants. Les combats qui ont eu lieu à Tripoli et à Misrata au cours du week-end montrent clairement à quel point les conditions de sécurité sont précaires.

Nous appelons toutes les parties à protéger les civils, notamment les enfants, conformément au droit international. Il est primordial de protéger les civils pour favoriser une paix durable. Il est clair que l'absence d'un gouvernement exécutif unifié et les manœuvres politiques des dirigeants libyens en coulisses ne font qu'accroître les tensions et susciter la méfiance envers les autorités.

La corruption, les coupures d'électricité, l'augmentation du prix des denrées alimentaires et la répression de la société civile ne font qu'attiser le mécontentement. Le peuple libyen est frustré et en colère. Les manifestations survenues ce mois montrent que sa patience a des limites. Elles constituaient un signal clair adressé aux dirigeants politiques libyens, qui ne doit pas rester lettre morte. Le peuple libyen a clairement indiqué qu'il veut bénéficier de meilleurs services publics, participer à la vie politique et élire ses dirigeants. Il faut organiser des élections nationales libres, régulières et inclusives, et ce, dès que possible.

La reprise des travaux de la Commission militaire conjointe 5+5 est une évolution positive. Nous saluons les pourparlers entre les commandants de l'Armée libyenne tenus à Tripoli ce mois et appelons à une intensification des efforts sur le volet sécurité, y compris au sein de la Commission. Il importe d'unifier les forces armées libyennes.

La détérioration de la situation en Libye confirme la nécessité d'une présence forte, pertinente et efficace de l'ONU. La Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) joue un rôle capital, mais a besoin de plus de ressources et de prévisibilité. Nous sommes préoccupés par les informations selon lesquelles le peuple libyen a de moins en moins confiance en l'ONU. Le Conseil de sécurité doit donc se montrer à la hauteur de ses responsabilités et confier à la MANUL un mandat robuste et renouvelé pour 12 mois. Nous devons nous mettre d'accord sur une résolution de fond qui reflète l'évolution de la situation sur le terrain et envoie un signal fort aux dirigeants politiques libyens.

Enfin, la Norvège réaffirme son appui à l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée, opération IRINI. Son intercession d'un navire violant l'embargo sur les armes la semaine dernière montre qu'elle est utile à la mise en œuvre de l'embargo sur les armes. Nous continuerons d'exhorter tous les États à respecter cet embargo.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Sous-Secrétairerie générale Pobee de son exposé et souhaite la bienvenue au Représentant permanent de la Libye à la séance d'aujourd'hui.

Depuis le 24 décembre de l'année dernière, la transition politique en Libye continue de se heurter à des obstacles, dont l'incidence négative sur la situation du pays se fait progressivement sentir. Le peuple libyen est impatient de faire avancer la transition politique et de constater une amélioration de l'économie et de ses moyens de subsistance.

La Chine se félicite des progrès réalisés par la Chambre des députés et le Haut Conseil d'État en ce qui concerne la base constitutionnelle des élections. Nous encourageons toutes les parties en Libye à continuer de se conformer à l'orientation générale du règlement politique, à entretenir une dynamique de dialogue positive, et à négocier et aplanir les principales divergences en suspens dès que possible, afin de créer des conditions favorables à la tenue d'élections à une date rapprochée.

Dans les circonstances actuelles, le maintien de la sécurité et de la stabilité en Libye doit être l'objectif commun de toutes les parties. Les affrontements récents à Tripoli et ailleurs préoccupent vivement la Chine. C'est pourquoi elle exhorte toutes les parties à faire preuve d'un maximum de retenue, à éviter toute action unilatérale susceptible de conduire à une escalade des tensions et à maintenir la paix et la stabilité obtenues de haute lutte.

La Commission militaire conjointe 5+5 joue un rôle clef dans le maintien du cessez-le-feu et la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu. La Chine est favorable au renforcement de la coopération entre la Commission militaire conjointe et la composante de surveillance du cessez-le-feu de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) afin de parvenir à la mise en œuvre complète du mécanisme compétent dès que possible. La Chine espère que des progrès seront réalisés en ce qui concerne le retrait des forces étrangères et des mercenaires de Libye, dans le but de garantir l'équilibre militaire.

Le pétrole est une source importante de recettes pour la reconstruction du pays et l'amélioration des moyens de subsistance en Libye. La Chine se félicite que les parties libyennes s'efforcent de supprimer

les ingérences politiques, de négocier et d'aplanir les divergences concernant la gestion du secteur pétrolier et la répartition des recettes, et de garantir une production pétrolière normale en Libye. L'industrie pétrolière libyenne doit continuer d'être gérée par la Libye et toutes les recettes pétrolières doivent être utilisées au bénéfice de son peuple. Les avoirs gelés sont une ressource importante pour la reconstruction de la Libye et les pays concernés doivent en garantir l'intégrité, dans le strict respect des résolutions du Conseil de sécurité.

Le mandat de la MANUL expire bientôt. Étant donné que le processus politique en Libye se trouve à un stade critique, la Chine est favorable à la prolongation du mandat de la Mission. Le Conseil de sécurité doit conserver la fréquence de ses délibérations et consacrer son attention à la question libyenne. La Chine appuie le choix d'un représentant spécial du Secrétaire général issu d'un pays africain, et espère que le processus de sélection et de nomination sera accéléré.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M^{me} Martha Ama Akyaa Pobee de son exposé détaillé et nous saluons la participation de l'Ambassadeur Taher Elsonni à la présente séance.

Nous avons suivi avec inquiétude les récents événements survenus dans plusieurs villes libyennes, notamment l'escalade et la récurrence des affrontements entre groupes armés à Tripoli. À cet égard, nous soulignons la nécessité d'éviter les actes de violence et de sabotage et encourageons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue. Nous adressons également nos sincères condoléances aux familles des victimes des affrontements de la semaine dernière.

Les parties libyennes n'ayant pas été en mesure de parvenir à un consensus sur un certain nombre de points relatifs au projet de constitution libyenne, qui sert de base aux élections présidentielle et législatives, nous constatons que l'impasse persistante du processus politique a perturbé la vie quotidienne du peuple libyen et fait obstacle à ses aspirations légitimes. Cela a également conduit à des frustrations croissantes qui se reflètent dans les conditions de sécurité actuelles.

Il importe de maintenir la dynamique et de préserver les progrès réalisés lors des récentes réunions qui se sont tenues au Caire et à Genève. Nous appelons toutes les parties à ne ménager aucun effort pour régler les questions litigieuses restantes concernant le projet de constitution et pour répondre aux revendications du peuple libyen. L'obtention d'un consensus permettra de mettre fin à la période de transition et conduira à la tenue d'élections à la date convenue par les Libyens.

Il importe également que tous les acteurs s'engagent en faveur de la désescalade et s'abstiennent de tout acte de provocation qui exacerberait l'insécurité. Ils doivent également coopérer pour surmonter les divisions actuelles. À cet égard, nous soulignons l'importance de maintenir la route côtière ouverte afin de garantir la libre circulation des personnes et des biens entre les villes, tout en évitant toute mesure négative susceptible d'aggraver les souffrances du peuple libyen. En outre, il faut poursuivre les efforts déployés pour veiller à ce que toutes les institutions et installations libyennes vitales restent neutres et soient unifiées.

Il est impératif pour parvenir à une paix durable que toutes les parties libyennes rejoignent l'initiative de réconciliation nationale et s'efforcent de s'unir et de surmonter les divergences du passé dans le respect des valeurs de tolérance et de justice. Elles doivent s'y employer en usant des mécanismes de justice transitionnelle appropriés. Cette initiative est essentielle pour renforcer la confiance entre tous les partis politiques et satisfaire les revendications légitimes du peuple libyen. Le Conseil de sécurité et l'ensemble de la communauté internationale ne doivent ménager aucun effort pour appuyer cette initiative, qui sera une étape clef de l'édification d'un État libyen stable. Nous soulignons une fois de plus le rôle central joué par les organisations régionales et internationales, notamment la Ligue des États arabes et l'Union africaine, pour appuyer la réalisation de ces objectifs.

Nous saluons les efforts inlassables déployés par la Commission militaire conjointe 5+5 en vue de préserver l'accord de cessez-le-feu. Nous nous félicitons également des résultats des récentes réunions de la Commission qui se sont terminées la semaine dernière, et nous demandons instamment que les efforts se poursuivent à cet égard. En outre, nous accueillons favorablement la deuxième réunion des observateurs locaux et internationaux du cessez-le-feu, facilitée par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Nous soulignons l'importance du retrait des forces et combattants étrangers et des mercenaires de Libye de manière synchronisée, progressive, échelonnée et équilibrée, conformément à l'accord de cessez-le-feu et aux résolutions du Conseil de sécurité.

Nous attendons avec intérêt le renouvellement du mandat de la MANUL dans les prochains jours. Nous espérons que le Conseil adoptera une résolution globale de fond, qui prendra en considération la situation critique en Libye. De même, nous attendons avec intérêt la nomination, par le Secrétaire général, d'un

représentant spécial pour la Libye qui bénéficie d'un consensus suffisant pour rassembler toutes les parties concernées et qui contribuera à faire avancer le processus politique mené par les Libyens.

En conclusion, nous affirmons notre plein appui à la réalisation des aspirations légitimes du peuple libyen frère. Nous espérons que tous les efforts viseront à surmonter les défis actuels pour construire une Libye unie, pacifique et prospère.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Sous-Secrétaire générale Martha Pobece de son exposé.

Nous suivons de près l'évolution de la situation en Libye. L'incapacité à trouver un accord sur le projet de constitution et à organiser des élections nationales dans les délais fixés par la feuille de route du Forum de dialogue politique interlibyen a plongé le pays dans l'incertitude politique. Les conditions de sécurité ont alors commencé à se détériorer, ce qui a déclenché les manifestations récentes et des affrontements armés. La situation est encore exacerbée par l'absence de solution au problème de l'unification des institutions économiques et financières, ainsi que par la dégradation générale du niveau de vie des Libyens ordinaires.

Nous appelons tous les participants au processus politique à maintenir la paix et à s'abstenir de tout acte qui y porterait atteinte. Dans les conditions actuelles, l'incitation à la violence et l'exploitation des manifestations à des fins politiques sont inacceptables. Le caractère inviolable de la population civile et des biens publics et privés doit être respecté.

À ce stade, le plus important est d'aplanir les divergences entre les forces politiques libyennes et de les aider à trouver un terrain d'entente, sur la base duquel elles pourront avancer vers l'unification du pays, dans l'esprit de l'accord de cessez-le-feu d'octobre 2020 et de la résolution 2570 (2021). Nous sommes convaincus que le processus de réconciliation nationale en Libye doit être inclusif et transparent. Cela implique la participation de toutes les principales forces politiques du pays, y compris les représentants de l'ancienne Jamahiriya arabe libyenne. À cet égard, nous saluons les initiatives de l'Union africaine et les efforts personnels du Président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, le Président congolais Denis Sassou Nguesso. Nous appuyons la proposition de l'Union africaine d'organiser, à l'échelle de la Libye, une conférence sur la réconciliation nationale. Pour sa part, la Russie apportera toute l'aide possible pour faciliter la mise en œuvre de cette initiative.

Nous saluons les efforts constants déployés par la Chambre des députés et le Haut Conseil d'État libyens pour trouver un consensus. Les parties ont accompli un travail considérable. Il est donc particulièrement décevant qu'une solution durable n'ait pas encore été trouvée. Il est indispensable de progresser sur le volet constitutionnel pour assurer la maîtrise de la souveraineté institutionnelle de la Libye et garantir son intégrité territoriale.

Les parties prenantes libyennes sont conscientes qu'un retour à la confrontation armée serait très dangereux et elles s'efforcent donc d'éviter un tel scénario. Nous notons l'importance symbolique de la réunion de la Commission militaire conjointe 5+5 à Tripoli, qui marque une étape importante pour l'unification des forces armées du pays. Les accords concernant le retrait synchronisé, équilibré, progressif et échelonné des forces et groupes armés étrangers de Libye sont tout aussi importants.

Nous sommes conscients de l'importance d'une production pétrolière stable en Libye. Dans le même temps, nous soulignons que le produit de la vente des hydrocarbures doit contribuer à améliorer le niveau de vie en Libye, à payer les salaires des fonctionnaires et à assurer un approvisionnement électrique ininterrompu. Cependant, on obtient rarement des résultats positifs dans la précipitation. Ces travaux doivent être menés de manière réfléchie et équilibrée, en tenant compte de leurs éventuelles implications à long terme pour le pays. Il ne faut pas prendre de décisions impétueuses.

À cet égard, force est de constater l'empressement avec lequel nos collègues occidentaux, à commencer par nos collègues américains, préconisent une reprise rapide des opérations dans les principaux champs pétrolifères libyens. Compte tenu de la tension générale sur les marchés mondiaux de l'énergie et de la volatilité des prix du pétrole, l'on pourrait interpréter ces appels comme une approbation des tentatives de reléguer au second plan les tâches urgentes du règlement politique libyen au profit de leurs propres intérêts égoïstes. D'ailleurs, c'est ce qu'ils font également dans d'autres régions du monde.

La Libye est à un tournant de son histoire. L'avenir du pays dépendra de la rapidité avec laquelle les parties trouveront un terrain d'entente. Les acteurs extérieurs doivent consolider leurs approches afin de sortir la Libye de la crise, de maintenir tous les protagonistes sur l'orbite politique et d'empêcher une nouvelle escalade.

La Russie se rallie au consensus international selon lequel l'ONU a un rôle central à jouer dans le processus de règlement de la situation en Libye. Nous réaffirmons notre

ferme appui à l'élément clef de cette configuration, à savoir la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), dont le mandat expire à la fin de la semaine.

Malheureusement, la MANUL exerce ses activités en l'absence d'un chef de mission depuis six mois, ce qui compromet sérieusement ses capacités de s'acquitter comme il se doit de ses fonctions. Nous sommes convaincus que l'Envoyé des Nations Unies doit avoir un mandat du Conseil de sécurité. Ce n'est qu'à cette condition que cette personne disposera de tous les outils nécessaires pour appuyer le dialogue national en Libye, et ce n'est qu'à ce moment-là que les Libyens pourront réellement lui faire confiance. D'ailleurs, nous ne pouvons pas exclure que l'impasse politique actuelle en Libye soit sensiblement aggravée par l'absence d'une telle personne.

Nous constatons que le Secrétaire général est fermement déterminé à régler la question de la nomination de son ou de sa représentant(e) spécial(e). Néanmoins, nous l'appelons à redoubler d'efforts pour rechercher un candidat en abordant la question de manière réfléchie et réaliste. Nous partons du principe que le candidat doit être acceptable pour les Libyens et les parties prenantes régionales, et qu'il doit également être approuvé par le Conseil de sécurité. Nous estimons que dans ce contexte, la meilleure solution serait de procéder à une prorogation technique du mandat de la MANUL pour trois mois. Cela donnerait au Secrétariat le temps dont il a tant besoin. Et ensuite, lorsque le nouveau ou la nouvelle représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général sera finalement nommé(e), nous pourrions discuter des étapes suivantes, notamment l'adoption d'une résolution de fond.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Pobeë, de son exposé détaillé.

L'Albanie demeure vivement préoccupée par l'instabilité de la situation en Libye et par l'escalade de la violence. Les affrontements violents entre groupes urbains à Tripoli la semaine dernière, qui ont fait des victimes parmi les civils, sont profondément inquiétants, car ils font apparaître une situation de rivalité ininterrompue, alors que le pays a précisément besoin du contraire. En conséquence, la stabilité précaire du pays reste gravement menacée.

Nous devons lancer un cri de ralliement et appeler les parties responsables en Libye à apaiser la situation, à dénoncer la violence sous toutes ses formes, à faire preuve de la plus grande retenue et à choisir le dialogue

comme seule méthode viable pour régler les différends. Nous saluons à cet égard la détermination de M. Dbeibah et de M. Bashagha à calmer la situation, parce que le temps joue contre la Libye et son peuple et que nous avons déjà perdu un temps précieux. Les Libyens doivent investir sans délai dans la légitimité, et la seule façon d'aller de l'avant, c'est d'organiser des élections pour sortir de l'impasse, ce qui doit être la priorité absolue.

Nous regrettons que les parties n'aient pas progressé davantage sur les questions restantes du volet constitutionnel. Cette impasse va à l'encontre des aspirations et des droits du peuple libyen, qui réclame un pays démocratique fondé sur l'état de droit. Les récentes manifestations témoignent de la détermination des Libyens et de leur soif de libertés fondamentales et de démocratie. Le droit des personnes d'exercer leurs droits doit être respecté.

Les affrontements armés qui ont éclaté à Tripoli démontrent l'importance de la pleine application de l'embargo sur les armes en Libye, et nous saluons les efforts déployés par l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée à cet égard, comme cela a été récemment démontré.

Le respect des droits fondamentaux doit être au cœur de tous les efforts visant à rétablir l'ordre dans le pays. Nous déplorons toutes les violations des droits de l'homme et demandons que les responsables rendent des comptes. Les civils, en particulier les femmes et les enfants, restent touchés de manière disproportionnée par la violence. Nous exhortons les parties concernées à enquêter sur ces attaques et à demander des comptes à leurs auteurs.

Nous pensons que pour être viable, le processus de réconciliation dans le pays doit être inclusif et fondé sur les droits et les principes de la justice transitionnelle.

Un processus dirigé et contrôlé par les Libyens, appuyé par l'ONU, est la voie à suivre pour aller de l'avant. Le peuple libyen veut choisir ses dirigeants politiques dans le cadre d'élections crédibles, régulières et ouvertes à tous, dès que possible. Nous saluons la compétence avec laquelle la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la Libye, M^{me} Williams, s'acquitte de ses fonctions à cet égard.

La sécurité demeure essentielle pour instaurer l'ordre dans le pays, et nous nous félicitons de l'évolution positive de la situation en matière de sécurité. La rencontre entre les commandants de l'Armée libyenne à Tripoli, les 18 et 19 juillet derniers, est une étape positive

vers l'unification de l'armée. La mise en œuvre intégrale de l'accord de cessez-le-feu d'octobre 2020 demeure une priorité, et l'action menée par la Commission militaire conjointe 5+5 est tout à fait louable. En outre, le retrait complet et immédiat de l'ensemble des forces étrangères, des combattants et des mercenaires est une nécessité pour garantir la stabilité de la Libye.

Nous nous félicitons de la reprise de la production de pétrole dans le pays. Nous pensons que la richesse du pays doit être gérée de manière responsable, en toute transparence et à l'abri de tout intérêt politique, et qu'elle doit servir le bien commun du peuple libyen. La National Oil Corporation doit préserver son indépendance, fonctionner de manière responsable et contribuer à la stabilité et à la prospérité du peuple libyen.

Je voudrais conclure mon intervention en réaffirmant le plein appui de l'Albanie à un renouvellement qui ne soit pas purement technique du mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Ce serait vraiment regrettable pour le Conseil si, pour la cinquième fois consécutive, nous n'étions pas capables de trouver un moyen de doter la Mission d'un mandat de 12 mois pour appuyer le peuple libyen, qui aspire à organiser des élections et à instaurer la démocratie.

Nous saluons les efforts inlassables déployés par le Secrétaire général pour nommer un nouveau représentant spécial ou une nouvelle représentante spéciale pour la Libye, mais rien ne justifie l'incapacité du Conseil de fournir à la MANUL les ressources dont elle a besoin pour aider la Libye à relever les défis redoutables auxquels elle est confrontée, alors que l'ONU a un rôle essentiel à jouer à cet égard.

Lorsque le Conseil est incapable de fournir sa part d'efforts, tout appel lancé aux acteurs libyens pour qu'ils fournissent la leur ne peut que sonner creux. Or c'est du contraire dont nous avons besoin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Brésil.

Le Brésil remercie la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Martha Pobee, de son exposé détaillé et clair. Je salue également la participation du représentant de la Libye à la présente séance.

La Libye se trouve à un tournant décisif. Nous sommes profondément préoccupés par les affrontements entre groupes armés qui ont éclaté à Tripoli la semaine dernière, et par les pertes qu'ils ont causées parmi les

civils. Nous sommes également préoccupés par les informations faisant état d'arrestations et de détentions arbitraires ce mois-ci, à la suite de manifestations organisées pour protester contre la détérioration des conditions de vie et pour réclamer la tenue d'élections.

Le Brésil est conscient du rôle essentiel que doit jouer la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) dans la préservation de la stabilité précaire du pays. Nous sommes reconnaissants à la MANUL des efforts de médiation qu'elle a déployés et des bons offices qu'elle a offerts aux acteurs politiques libyens, y compris au cours des périodes où la Mission était dotée de mandats plus courts.

Nous nous félicitons du fait que, malgré des arrangements provisoires loin d'être idéaux en ce qui concerne la direction de la Mission depuis le départ de son dernier chef officiel, la MANUL a tout de même pu favoriser le dialogue entre les parties sur un certain nombre de questions. Les progrès réalisés sur le volet sécurité grâce au dialogue au sein de la Commission militaire conjointe 5+5 n'en sont qu'un exemple.

Mais alors que les membres du Conseil se penchent sur le renouvellement du mandat de la MANUL, la nécessité d'un plus grand dialogue se fait sentir au sein même du Conseil. Nous pourrions nous poser la question de savoir comment nous pouvons relancer le dialogue politique en Libye, sans ingérence étrangère, et ouvrir la voie à un règlement politique qui soit véritablement dirigé et contrôlé par les Libyens.

De notre point de vue, il y a deux dynamiques importantes à l'oeuvre en Libye que le Conseil a le pouvoir et la responsabilité d'influencer de manière positive.

La première, c'est la capacité de la MANUL de nouer un dialogue avec les acteurs concernés. Sachant que le mandat de la Mission sera, d'une manière ou d'une autre, renouvelé dans les prochains jours, le Brésil estime que la nomination d'un chef de la MANUL est essentielle à son bon fonctionnement. Nous appelons donc le Secrétaire général et les membres du Conseil à contribuer de manière constructive à ces efforts, en tenant compte du fait que la MANUL a été créée par le Conseil et doit de ce fait lui rendre des comptes.

La deuxième dynamique sur laquelle le Conseil peut influencer positivement est la volonté des forces politiques libyennes de collaborer entre elles. Dans une société politiquement et institutionnellement fracturée, ce qui est actuellement le cas de la Libye, la crainte de ce qui pourrait arriver après les élections aggrave

probablement les causes complexes qui ont mis un coup d'arrêt aux progrès. Nous encourageons vivement les acteurs libyens à s'accorder sur le règlement des questions en suspens concernant l'organisation des élections, et nous avons pris bonne note des réunions de la Commission mixte chargée du volet constitutionnel tenues au Caire et à Genève au cours des derniers mois.

Toutefois, nous estimons également que le Conseil pourrait rappeler aux parties que des initiatives de consolidation de la paix devront nécessairement y faire suite. À cet égard, le Brésil reconnaît le rôle que la Commission de consolidation de la paix peut jouer en aidant les pays à réaliser leurs priorités en matière de consolidation de la paix, en mobilisant l'attention internationale et en promouvant la coordination et la cohérence de l'aide internationale.

Une observation finale porte sur la gestion des ressources et des avoirs. La gestion active des avoirs libyens gelés à l'étranger s'est poursuivie. Nous rappelons la conclusion à laquelle est parvenue le Groupe d'experts, à savoir que cette gestion n'est pas autorisée par le paragraphe 19 de la résolution 1970 (2011).

Le Brésil rappelle également que le peuple libyen est le propriétaire de la richesse et des ressources naturelles de la Libye et que ce droit souverain doit être exercé dans l'intérêt du développement national et du bien-être de tous les Libyens, sans ingérence étrangère.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

J'appelle l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Libye.

M. Elsonni (Libye) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je remercie également M^{me} Martha Pobe de l'exposé qu'elle a présenté au nom de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

Je tenterai d'être bref. Cependant, pour permettre aux interprètes de transmettre mon message comme il se doit, je parlerai à une vitesse raisonnable afin d'assurer la précision de l'interprétation.

La présente séance d'information se tient près d'un mois après la dernière séance du Conseil de sécurité sur la Libye (voir S/PV.9078). Durant cette période, nous avons tous assisté à une succession d'événements de plus en plus rapprochés aux niveaux tant local qu'international. Ces événements sont regrettables, et les tensions font partie de la réalité de l'impasse politique et des divisions actuelles.

La situation actuelle pourrait échapper à tout contrôle d'un moment à l'autre à moins que l'on n'apporte des solutions radicales à la crise, sans ingérence étrangère ni manœuvres politiques. Au nombre des faits récents, on compte malheureusement des affrontements armés survenus il y a quelques jours à Tripoli, qui ont terrorisé la population et fait des morts et des blessés, notamment des civils, dont un grand nombre de femmes et d'enfants.

Si les dirigeants nationaux et les responsables politiques, militaires et sociaux n'étaient pas intervenus sagement et efficacement pour rétablir le calme, la situation aurait empiré et se serait aggravée non seulement à Tripoli, mais aussi, évidemment, dans d'autres villes et régions. Nous félicitons donc tous les dirigeants nationaux qui se sont engagés à ne pas se laisser aveugler par les tentatives de dresser les Libyens les uns contre les autres et qui sont parvenus jusqu'à présent à désamorcer la crise, en particulier dans l'ouest du pays.

En dépit de ces séances mensuelles sur la Libye, le Conseil est paralysé par ses divisions internes. Même les exposés que nous entendons sont répétitifs et inefficaces, comme s'il s'agissait de reportages présentés par diverses chaînes de radio internationales, emplis d'expressions de préoccupation, de condamnations et de dénonciations.

Comme l'a déclaré ma collègue, l'Ambassadrice de la Norvège, le peuple libyen est las de ces séances qui ne lui apportent plus aucun espoir. Le peuple libyen n'est pas le seul, les autres peuples du monde en ont également assez de ces séances qui ne donnent aucun résultat véritable.

À ce jour, depuis le début de la crise en Libye, plus de 172 séances ont été organisées par le Conseil de sécurité, 27 rapports ont été publiés par l'ONU, 19 par le Groupe d'experts et 23 par la Cour pénale internationale. Quel est le résultat ? Il est nul.

Hormis les sanctions adoptées contre la Libye et certaines personnalités en 2011, a-t-on adopté des sanctions contre les pays ou les personnes qui ont entravé l'application des résolutions du Conseil de sécurité ou violé

leurs dispositions ? Avons-nous été informés des résultats des enquêtes menées par la mission indépendante d'établissement des faits sur la Libye, le Conseil des droits de l'homme ou la Cour pénale internationale sur les violations et les crimes de guerre ? Non. Il est donc évident que le traitement de ce dossier était et reste politisé.

Un des faits les plus bizarres et contradictoires, par exemple, est qu'on demande aux Libyens de réfléchir à des solutions dirigées et contrôlées par eux-mêmes, tout en procédant sous les auspices de l'ONU et de la communauté internationale, étant donné que la situation concernant la Libye relève du Chapitre VII parce qu'elle représente une menace pour la paix et la sécurité internationales. Comment ces solutions peuvent-elles donc être purement libyennes ?

Au vu des événements qui se sont déroulés depuis 2011, nous ne savons réellement pas si c'est la Libye qui menace la paix et la sécurité internationales ou si ce sont les pays qui interviennent et se battent sur son territoire qui sont à l'origine de cette menace. Le peuple libyen n'a pas eu la possibilité d'apporter des solutions nationales non estampillées par la communauté internationale.

Le Conseil de sécurité n'est parvenu à se mettre d'accord sur aucune solution internationale parrainée par la Mission des Nations Unies. Comment peut-on demander à la Mission de superviser une solution alors que depuis plus de 10 mois, ni la prorogation de son mandat ni la nomination d'un nouveau représentant spécial du Secrétaire général n'ont fait l'objet d'un consensus ? Le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général sera le neuvième envoyé en 11 ans.

Quelle est donc la solution ? Je pense qu'il vaudrait mieux, après toutes ces années, changer le nom et le mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye pour la transformer en mission de consensus international sur la Libye.

Comme nous l'avons souligné à de nombreuses reprises, les citoyens libyens sont fatigués de la fragmentation internationale et des conflits internes sans fin qui ont des conséquences directes sur leur vie quotidienne et la situation économique et de sécurité dans le pays. Plus tôt ce mois, nous avons tous vu des groupes diversifiés de jeunes et de citoyens descendre dans la rue dans de nombreuses villes libyennes après avoir atteint un état de désespoir et perdu confiance en tout le monde. Ils ont manifesté parce qu'ils étaient exaspérés par toutes les initiatives et toutes les manipulations. Ils ont manifesté parce qu'ils étaient épuisés

par la détérioration des services et la prolifération des armes et des groupes armés. Ils sont descendus dans la rue pour protester contre les disparitions forcées et les tentatives de les faire taire. Ils sont descendus dans la rue pour demander qu'il soit mis fin à l'impasse actuelle et à tous les organes politiques. Ils ont manifesté parce qu'ils voulaient défendre la légitimité populaire en organisant des élections législatives pour rétablir une certaine stabilité, améliorer les conditions de vie et les services essentiels.

C'est pourquoi aujourd'hui, nous devons faire entendre la voix du peuple. Le Conseil doit l'écouter attentivement parce qu'il porte également la responsabilité morale de la situation actuelle. N'est-il pas vrai que le Conseil est censé parrainer une solution en Libye ? Le Conseil doit écouter cette voix, qui est celle de la majorité du peuple libyen et exprime son désir immense de mettre un terme à ce cauchemar et de s'extraire de ce cycle de conflit et de crises sans fin.

Malgré les efforts constructifs déployés et les espoirs de consensus entre la Chambre des députés et le Haut Conseil d'État sur la voie ou la base constitutionnelle, après plusieurs réunions, dont la plus récente a été la réunion des chefs des deux chambres à Genève, ils n'ont pas été en mesure de parvenir à un consensus total, bien qu'ils se soient mis d'accord sur la plupart des questions.

Dans ce contexte, le Conseil de la présidence a commencé à prendre contact avec les parties concernées pour tenter de rapprocher leurs points de vue et de parvenir au consensus souhaité. Nous appelons toutes les parties prenantes à appuyer ces efforts et à s'efforcer de régler les points de désaccord afin que les élections présidentielle et parlementaires puissent se tenir le plus rapidement possible sur une base saine qui traduise les espoirs de tous les Libyens.

Parmi les conséquences des interventions et des dissensions internationales figurent les énormes défis auxquels l'économie libyenne est actuellement confrontée en raison de la persistance des divisions entre les institutions de l'État et de l'absence de solutions politiques globales. La fermeture fréquente des ports et des champs pétrolifères n'est qu'un des problèmes qui menacent directement l'économie nationale et la sécurité alimentaire, surtout dans le contexte de la crise internationale actuelle et de l'inflation ainsi que de la hausse des prix des biens et des services de base qui en découlent.

Malgré la reprise récente et positive de la production et des exportations de pétrole, il convient de s'attaquer à la racine du problème et de ne pas le contourner en proposant des compromis irréalistes, car les citoyens libyens,

où qu'ils soient, ont le droit de jouir de leurs richesses et d'en voir la répartition équitable, à l'abri du monopole de certaines personnes, de l'ingérence étrangère et des tentatives de certains pays de contrôler leurs moyens de subsistance ou de leur imposer leur tutelle, directement ou indirectement. La solution consiste simplement à appuyer la volonté du peuple libyen d'établir un État stable et une constitution qui définisse le système politique et économique du pays, ainsi qu'un mécanisme de gestion et de distribution des ressources qui préserve l'autorité et la souveraineté de l'État.

Le peuple libyen reste optimiste quant aux rencontres entre les différentes parties libyennes, notamment grâce au rôle joué par la Commission militaire conjointe 5+5 et les responsables militaires, qui ont repris leurs réunions dans plusieurs villes libyennes, la dernière s'étant tenue dans la capitale, Tripoli. Ces dirigeants ont confirmé leur volonté de rester à l'écart des désaccords politiques et leur souhait que ces réunions soient un point de départ pour la mise en place d'une armée libyenne unifiée sous un commandement civil, l'instauration du monopole de l'État sur les armes et la fin à toute forme de présence étrangère en Libye.

Il faut par conséquent appuyer ces efforts pour en garantir le succès et renforcer la confiance. Il faut également mettre fin à l'impasse politique actuelle et œuvrer à la stabilisation de la situation économique afin que toutes les solutions sur les volets politique, économique et de sécurité se complètent et se rejoignent pour poser les fondements d'un État civil souverain.

Pour terminer, nous savons que certaines forces internationales craignent la tenue d'élections en Libye, car les résultats ne sont pas garantis et pourraient ne pas servir leurs intérêts. Il est clair que l'intérêt de la communauté internationale est triple : premièrement, veiller à la poursuite de la production de pétrole, deuxièmement, prévenir l'immigration vers l'Europe, et, troisièmement, lutter contre le terrorisme.

En dehors de ces questions, ce qui se passe en Libye ne les préoccupe pas. C'est regrettable, car la solution doit venir de l'intérieur et ne pas être simplement imposée de l'extérieur. C'est pourquoi nous affirmons une nouvelle fois que tous les problèmes et défis qui menacent la paix et la sécurité internationales, comme on le prétend, notamment la présence de mercenaires et de forces étrangères, la prolifération des armes et des milices, le problème du terrorisme, de ses foyers et de ses réseaux criminels et la menace qu'il représente pour les pays voisins et les pays de la région, le problème des

migrations et ses défis humanitaires et le problème de l'énergie et ses répercussions sur la scène internationale, comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, peuvent être résolus en donnant véritablement au peuple libyen le contrôle et la direction du processus. Un bon début serait d'écouter la voix des citoyens et des profanes.

Près de trois millions d'électeurs ont exprimé clairement leur position et leur volonté. Le peuple veut que la légitimité soit renouvelée, et il veut choisir ses propres dirigeants et représentants par des élections. Les dirigeants libyens doivent être élus par les Libyens, qui savent que les élections sont un moyen, et non une fin en soi, qu'elles sont un début et une première pas important pour parvenir à un État unifié, fort et stable qui contrôlerait l'ensemble du territoire libyen. Cela ne peut se faire qu'en arrêtant les ingérences flagrantes de nombreux pays dans nos affaires et l'exportation des crises jusque

chez nous. Il faut laisser les Libyens tranquilles pour qu'ils puissent se mettre d'accord sur une voie constitutionnelle et unifier leurs institutions afin de tenir des élections libres et régulières dès que possible, avec une large participation politique, sans aucune exclusion, à même de garantir le consensus national minimal.

Malgré tous ces défis, nous sommes convaincus que le peuple libyen aura la détermination nécessaire pour revenir en force et se relever, quel que soit le temps que cela prendra, car rien n'est éternel.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à 16 h 35.